

RÉGLEMENTS SPORTIFS

Pour la saison 2025-2026

Sous réserve de validation par la FFTT et France Parkinson en juin 2025.

- **Open National Parkinson**
- **Critérium National Parkinson**
- **Tournois Nationaux Parkinson**

Chapitre 1 : Open National Parkinson

Chapitre 2 : Critérium National Parkinson

Chapitre 3 : les tableaux Parkinson sur les Tournois Nationaux FFTT

CHAPITRE 1 – OPEN NATIONAL PARKINSON

Préambule

L'Open National Parkinson est une compétition nationale de Tennis de Table régie par la Fédération Française de Tennis de Table et France Parkinson, organisme conventionné avec la Fédération.

XI.501 – Conditions de participation

L'Open National Parkinson est réservé aux joueurs (messieurs et dames) atteints de la maladie de Parkinson et licenciés à la FFTT (liberté, compétition ou loisir).

- Licence compétition : accès à tous les événements
- Licence loisirs : accès à tous les événements et présentation d'un certificat médical sur le lieu de compétition.
- Licence liberté : accès à tous les événements et présentation d'un certificat médical sur le lieu de compétition.

Les participants doivent s'acquitter d'un droit d'engagement auprès de l'organisateur de 25 €.

XI.502 – Classification / Catégorie

3 catégories de classification sont concernées (A, B et C). Les joueurs valident leur classification à partir de leurs résultats sur le circuit « critérium » ou à partir de leurs résultats de la phase chapeau le jour de l'Open National.

La catégorie A concerne les joueurs les moins affectés par la maladie et ayant le meilleur niveau

La catégorie B concerne les joueurs de niveau intermédiaire

La catégorie C concerne les joueurs les plus affectés par la maladie et le niveau de jeu le plus faible

XI.503 – Titres attribués

10 titres au maximum sont attribués :

- 6 vainqueurs dans leur catégorie : 3 en Messieurs (Tableaux A, B et C) et 1 à 3 en Dames (Tableaux A, B et C) (ou moins de tableaux en fonction du nombre de participantes)
- 1 à 3 vainqueurs pour les tableaux Open (3 catégories possibles (A, B et C), mixte et ouvert aux étrangers) – regroupements de catégories en fonction du nombre de participants.
- 1 paire vainqueur du tableau Open en double (inscription sur place parmi tous les joueurs qualifiés ou inscrits)

XI.504 – Qualification des joueurs

L'Open National est ouvert sur inscription à tous les joueurs atteints de la maladie de Parkinson.

Certains joueurs sont qualifiés pour les tableaux par catégorie à partir du critérium national Parkinson (voir chapitre 2.1)

Pour être qualifiés dans ces tableaux, les joueurs doivent :

- Avoir participé à au moins 2 tournois du critérium national organisé par la FFTT et France Parkinson
- Avoir cumulé le nombre de points nécessaire (prise en compte des 2 meilleurs résultats du critérium)
- Posséder une licence FFTT

L'épreuve comporte 16 joueurs/joueuses qualifiés par tableau de simple (par catégorie) et au maximum 48 joueurs sur inscription pour les tableaux Open par catégorie et X paires pour le tableau de double.

NB : *En fonction de nombre de joueuses, des regroupements seront réalisés pour avoir 12 à 16 joueuses par tableau.*

XI.505 – Récompenses et dotation

Tous les participants reçoivent un cadeau d'accueil (organisateur) et 1 T-shirt (France Parkinson)

Un bouquet de fleurs pour les dames sur le podium

Une coupe ou trophée au vainqueur et une médaille pour les 3 premiers par tableau

XI.506 – Déroulement des parties

Les parties se déroulent au meilleur des 5 manches (3 manches gagnées) pour les tableaux individuels par catégorie.

Pour les tableaux Open, la phase de classification en formule chapeau se déroulera en 2 manches gagnantes.

Tous les tableaux débutent par des poules puis un tableau à élimination directe sauf en double Open (tableau à double élimination directe)

Les matchs entre 2 joueurs ayant une licence compétition seront comptabilisés pour leur classement individuel FFTT.

XI.507 – Horaires de la compétition

La compétition se déroule sur deux journées (samedi et dimanche) avec un début à 10h00 le samedi et une fin à 17h00 le dimanche.

Les joueurs qualifiés doivent être présents pour le pointage au moins 1 heure avant le début de leur tableau. Pointage le vendredi soir de 17h00 à 20h00 possible.

XI.508 – Abandon et forfaits

Tout joueur abandonnant ou ne disputant pas une partie lors de la phase de poule est considéré battu pour la partie sur le score de 3 manches à 0. Il est autorisé à jouer la partie suivante.

Dans le cas d'un deuxième abandon ou forfait dans le même tournoi, le joueur est exclu du tournoi.

Tout joueur abandonnant ou ne disputant pas une partie lors du tableau final, est considéré battu pour la partie sur le score de 3 manches à 0. Il est automatiquement éliminé du tournoi et marque les points de la dernière place du niveau où il a été considéré comme battu.

Tout joueur, régulièrement engagé pour un tournoi, doit honorer cet engagement. En cas d'impossibilité motivée, connue de lui suffisamment à l'avance, il doit aviser d'urgence le responsable de la compétition.

Un forfait moins de 5 jours avant le tournoi entraînera le non-remboursement de son droit d'engagement.

CHAPITRE 2 – Tournois Nationaux Parkinson

Chapitre 2.1 : Critérium National Parkinson

Préambule

Le Critérium National Parkinson est un circuit de compétitions régies par la Fédération et mis en œuvre en collaboration avec France Parkinson, association conventionnée la Fédération.

4 tournois dédiés sont organisés chaque saison (1 en automne, 1 à 2 en hiver, 1 au printemps) – Voir annexe 1.

Le dernier tour doit avoir lieu au moins un mois et demi avant l'Open National.

Chaque tour de critérium est individuel, national et qualificatif pour l'Open National (2 participations au moins).

Chaque tour de critérium est organisé sur une journée et demie au moins avec une répartition géographique pour chacun d'eux.

XI.601 – Conditions de participation

La participation au critérium national Parkinson est réservée aux joueurs (messieurs et dames) atteints de la maladie de Parkinson et licenciés à la FFTT (liberté, compétition ou loisir) :

- Licence « compétition » : accès à tous les événements
- Licence « loisir » : accès à tous les événements et présentation d'un certificat médical sur place.
- Licence « liberté » : accès à tous les événements et présentation d'un certificat médical sur place.

XI.602 - Classification

Les joueurs inscrits disputeront une 1ère phase compétitive avec le système par chapeau pour déterminer la catégorie de jeu.

XI.603 – Inscriptions

Les inscriptions aux tournois sont individuelles et se font directement auprès de l'organisateur.

Un mail de confirmation d'inscription lui sera alors envoyé par l'organisateur.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'à 5 jours avant le début du tournoi.

Un droit d'engagement pourra être demandé par l'organisateur local.

XI.604 – Organisation sportive

Chaque tour de critérium est organisé en 2 phases de compétition distincte :

Phase 1 (demi-journée) : tous les participants se disputent 3 à 5 parties en 2 manches gagnantes avec le système par chapeau (cf annexe 2). A chaque tour, les participants rejouent contre un joueur ayant le même nombre de victoires et de défaites. Cette phase permet de diviser les joueurs par niveau en 3 catégories A, B et C, et équivalente en nombre de participants (A étant la catégorie des joueurs ayant le moins de défaites et C le moins de victoires).

Phase 2 (journée ou demi-journée) : 1 tableau par catégorie de classification (A, B, C) et 1 tableau de double.

La formule de cette phase 2 pourra varier en fonction du nombre de participants par tableau mais en favorisant une phase avec poules puis tableau à élimination directe avec ou non classement intégral.

En fonction du nombre d'inscrits à chaque tournoi, le joueur remporte des points pour se qualifier à l'Open National.

Un podium par tableau est organisé avec une récompense pour les 3 premiers. Une dotation financière ou matérielle peut être proposée par l'organisateur.

XI.605 – Cotations, classements et qualification à l'Open National

A chaque tournoi, les résultats des joueurs sont cotés selon le barème figurant en annexe 3.

Un classement général du critérium national est établi après addition des points acquis par chaque joueur à chaque tour. Ce classement est actualisé après chaque tournoi et est consultable en ligne (site internet fédéral). Les 2 meilleurs résultats sont pris en compte pour la qualification à l'Open National.

Les 16 premiers par catégorie de classification (et ayant joué au moins 2 tournois) seront qualifiés pour le tableau de leur catégorie à l'Open National.

XI.606 – Abandon et forfaits

Tout joueur abandonnant ou ne disputant pas une partie lors de la phase de poule, est considéré battu pour la partie sur le score de 3 manches à 0. Il est autorisé à jouer la partie suivante. Dans le cas d'un deuxième abandon ou forfait dans le même tournoi, le joueur est exclu du tournoi.

Tout joueur abandonnant ou ne disputant pas une partie lors du tableau final, est considéré battu pour la partie sur le score de 3 manches à 0. Il est automatiquement éliminé du tournoi et marque les points de la dernière place du niveau où il a été considéré comme battu.

Tout joueur, régulièrement engagé pour un tournoi, doit honorer cet engagement. En cas d'impossibilité motivée, connue de lui suffisamment à l'avance, il doit aviser d'urgence le responsable de la compétition.

Un forfait moins de 5 jours avant le tournoi entraînera le non-remboursement de son droit d'engagement.

Chapitre 2.2 : Tableaux Parkinson sur tournois FFTT

Les structures FFTT qui organisent un tournoi et qui décident de mettre en place un tableau spécifique ouvert aux personnes atteintes de la maladie de Parkinson doivent le déclarer auprès de la FFTT.

La participation à ces tableaux sera comptabilisée dans les points pour se qualifier à l'Open National. (voir annexe 3)

La FFTT ne met pas de cahier des charges spécifique. Les résultats devront être transmis à la FFTT à l'issue du tournoi pour que chaque sportif puisse se voir attribuer des points.

Prize Money :

Un prize money en argent ou en dotation (matérielle, bons d'achats...) peuvent être mis en place pour les participants sur proposition de la structure organisatrice du tournoi.

Annexe 1 - Calendrier prévisionnel 2025-2026

Tournoi National N°1 (Octobre)

Tournoi National N°2 : (Décembre)

Tournoi National N°3 : (Février)

Tournoi National N°4 : (Avril)

Annexe 2

Explication indicative de la mise en poule, des tableaux, de la formule chapeaux

A - 8 joueurs (1 poule unique de 8 joueurs)

Tous les participants se rencontrent et sont classés de 1 à 8 (7 parties).

B - Groupe de 9 à 12 joueurs (4 poules de 3 joueurs) puis tableau final

Dans chacune des poules, tous les participants se rencontrent et sont classés de 1 à 3.

À l'issue des poules les joueurs sont placés dans un tableau de 12 joueurs :

- les 1^{er} de poule sont en quart de finale
- les 2^e et 3^e de poule s'affrontent en barrages
- les perdants des demi-finales s'affrontent pour la place 3-4

C - Groupe de 13 à 16 joueurs (4 poules de 3 ou 4 joueurs) puis tableau final

Dans chacune des poules, tous les participants se rencontrent et sont classés de 1 à 3 ou 4.

À l'issue des poules les joueurs sont placés dans un tableau de 16 joueurs :

- les 1^{ers} de poule affrontent les 4^{ème} de poule en 8^{ème} de finale
- les 2^{ème} et les 3^{ème} s'affrontent en 8^{ème} de finale
- les perdants des demi-finales s'affrontent pour la place 3-4

D - Groupe de 24 joueurs (8 poules de 3 joueurs) puis tableau final

Dans chacune des poules, tous les participants se rencontrent et sont classés de 1 à 3.

À l'issue des poules les joueurs sont placés dans un tableau de 24 joueurs :

- les 1^{ers} sont placés en 8^{ème} de finale
- les 2^e et 3^e de poule s'affrontent en barrage et les vainqueurs seront en 8^{ème} de finale
- les perdants des demi-finales s'affrontent pour la place 3-4

E - Groupe de 32 joueurs (8 poules de 4 joueurs) puis tableau final

Dans chacune des poules, tous les participants se rencontrent et sont classés de 1 à 4.

À l'issue des poules les joueurs sont placés dans un tableau de 32 joueurs :

- les 1^{ers} de poule affrontent les 4^{ème} de poule en 16^{ème} de finale
- les 2^e et 3^e de poule s'affrontent en 16^{ème} de finale
- les perdants des demi-finales s'affrontent pour la place 3-4

Mise en tableau après les poules : trois qualifiés par poule

Les vainqueurs de poule sont placés dans le tableau de façon que :

- Les vainqueurs des poules 1 et 2 ne peuvent se rencontrer qu'en finale
- Les vainqueurs des poules 1 à 4 ne peuvent se rencontrer qu'en 1/2 finale
- Les vainqueurs des poules 1 à 8 ne peuvent se rencontrer qu'en 1/4 de finale
- Les vainqueurs des poules 1 à 16 ne peuvent se rencontrer qu'en 8^{ème} de finale

Le vainqueur de la poule 1 en haut du tableau

Le vainqueur de la poule 2 en bas du tableau

Pour le tirage au sort des autres 1^{er} de poule, ils sont regroupés de la façon suivante : les vainqueurs des poules 3 et 4 dans un groupe 3^e et 4^e, les vainqueurs des poules 5 à 8 dans un groupe 5^e à 8^e, les vainqueurs des poules 9 à 12 dans un groupe 9^e à 12^e et les vainqueurs des poules 13 à 16 dans un autre groupe.

Les vainqueurs sont placés comme indiqué dans l'article XI.305.2 du règlement sportif fédéral.

Les joueurs classés 2^e de poule par tirage au sort dans le demi-tableau opposé de leur premier respectif ;

Les joueurs classés 3^e de poule par tirage au sort dans le même demi-tableau que leurs 2^e de poules, mais dans le quart opposé.

Les joueurs classés 4^e de poule sont placés par tirage au sort dans le même demi-tableau que leur 1^{er} de poule, mais dans le quart opposé.

Formule Chapeau :

1^{er} tour :

Tous les joueurs sont inclus dans un tirage au sort intégral pour leur 1^{er} adversaire.

En cas de nombre impair, le joueur ne disputant pas le 1^{er} tour sera assimilé aux joueurs n'ayant pas de victoire au tour 2.

2^e tour :

les joueurs ayant 1 victoire s'affrontent entre eux (à nouveau par tirage au sort)

3^e tour :

Les joueurs ayant 2 victoires s'affrontent entre eux, ceux ayant 1 victoire et 1 défaite également, ainsi que ceux ayant 2 défaites.

En cas d'égalité, le ratio du nombre de manches gagnées sera utilisé et en cas d'égalité encore, ce sera le ratio du nombre de points.

Et ainsi de suite...

Le nombre de participants total déterminera le nombre de tours à jouer. Au moins 3 pour classer les joueurs en 3 catégories.

Annexe 3 : Barème des points attribués pour le Critérium National Parkinson

Tableau A

	8 joueurs	9 à 16 joueurs	17 à 32 joueurs
1 ^{er}	1000	1000	1000
2 ^e	850	850	850
3 ^e	750	750	750
4 ^e	650	700	700
5 ^e à 8 ^e	520	620	620
9 ^e à 16 ^e		520	560
16 ^e à 32 ^e			520

Tableau B

	8 joueurs	9 à 16 joueurs	17 à 32 joueurs
1 ^{er}	500	500	500
2 ^e	420	420	420
3 ^e	360	360	380
4 ^e	320	320	360
5 ^e à 8 ^e	250	280	320
9 ^e à 16 ^e		250	280
17 ^e à 32 ^e			250

Tableau C

	6 à 8 JOUEURS	9 à 16 JOUEURS	17 à 32 JOUEURS
1 ^{er}	230	230	230
2 ^e	180	180	180
3 ^e	140	140	140
4 ^e	100	100	120
5 ^e à 8 ^e	50	80	100
9 ^e à 16 ^e		50	80
17 ^e à 32 ^e			50

Points bonus pour la participation aux tableaux Parkinson sur les tournois nationaux homologués FFTT :

Un bonus de 50 points par tournoi réalisé (hors critérium) sera ajouté à chaque joueur.

Les bonus se cumulent au total des 2 meilleurs résultats du critérium national.

Seuls les tournois nationaux FFTT seront comptabilisés.